N° 191 — CXXXIXme Année · Un numéro : 5 centimes · Mardi 17 Août 1897

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures (grandes annonces avant midi) paraissent le lendemain.

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	fr. 8.—	fr. 3 20	fr. 1 80
» franco par la porteuse, *en ville*	8 —	4 20	2 30
» par la porteuse hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9 —	4 70	2 80
Etranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» » » par 2 numéros	22 —	11 50	6 —

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

3, Rue du Temple-Neuf, Neuchatel

Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS:

E. WOLFRATH & Cie, imprimeurs-éditeurs

TÉLÉPHONE — TÉLÉPHONE

La vente au numéro a lieu: Bureau du journal, kiosque, librairie Ul. Guyot, gare J.-S. et par les porteurs.

ANNONCES

1 à 3 lignes . . pour le canton	50 ct.	De la Suisse . . . . . la ligne	15 ct.
4 à 5 »	65	D'origine étrangère	20
6 à 7 »	75	Réclames	30
8 lignes et au-delà . . . la ligne	10	Avis mortuaires, minimum . . .	2 fr.
Répétition	8	Avis tardif, 20 ct. la ligne, minim.	1

Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. — Encadrements depuis 50 ct.

Bureau d'Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf, 3

Bulletin météorologique — Août

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	Vent domin. FORCE	ÉTAT DU CIEL
16	16.7	15.3	17.5	719.4	4.5	S.-O.	moy.	nuag

Pluie intermittente jusqu'à 1 heure. Fort vent d'ouest par moments de 11 heures du matin à 6 heures du soir. Soleil perce par moments pendant l'après-midi.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

(Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,5)

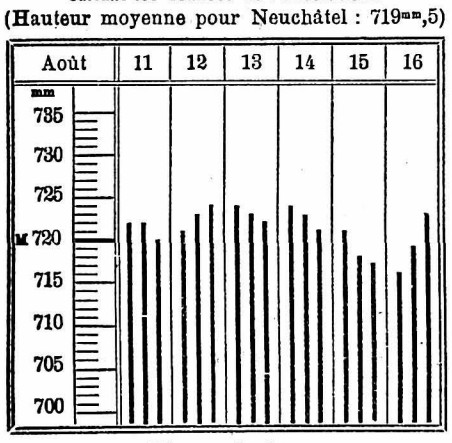

Niveau du lac

Du 16 août (7 h. du matin). 429 m. 780

Du 17 » » 429 m. 770

Température du lac (7 h. du matin) : 19,5°.

Pour pouvoir être prise en considération, toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 50 centimes en timbres-poste, et de l'indication de la localité que l'on quitte.

PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune de Corcelles-Cormondrèche

CONCOURS

La Commune de Corcelles-Cormondrèche met en soumission le rusticage des façades de ses abattoirs publics.

Adresser les offres, sous pli fermé, jusqu'au 24 courant, à **M. Auguste Humbert,** directeur des travaux publics, chez qui le cahier des charges pourra être consulté.

Corcelles-Cormondrèche, le 11 août 1897.

7845 *Conseil communal.*

COMMUNE DE VALANGIN

Location de carrière

La Commune de Valangin offre à remettre à bail, pour un terme de trois ou six années, la **carrière de roc** pour taille qu'elle possède près de la route cantonale à mi chemin entre Fenin et Neuchâtel Entrée en jouissance : 1er novembre prochain.

Les amateurs sont invités à se rencontrer à la séance d'enchères publiques qui aura lieu à Valangin, au bureau communal, le **mercredi 1er septembre,** dès 2 heures après midi. 7893

Valangin, le 12 août 1897.

N 851 C) *Conseil communal.*

IMMEUBLES A VENDRE

MAISON A VENDRE

au centre de la ville, renfermant boulangerie, trois étages et pignon. Assurance 46,400 fr. Revenu annuel 3150 fr. S'adresser au notaire Beaujon, à l'Hôtel de Ville. 7895

VENTES AUX ENCHÈRES

Commune de Cornaux

Les mises de regain

auront lieu **mercredi 18 août,** dès 1 heure après midi.

Rendez-vous des miseurs au haut du village.

Cornaux, le 14 août 1897.

7871 *Secrétariat communal.*

ANNONCES DE VENTE

Tendem, dernière construction, pour dame et monsieur. Grand choix de machines « James », « Terrot », « Clément », « Acatène », etc. 7918

Accessoires — Réparations

ED. FAURE, FILS

Neuchâtel et Cortaillod.

A VENDRE

Faute d'usage, à vendre un **excellent violon** avec étui. — S'adresser à Mme Leuba, Cormondrèche n° 6. 7911

PAPETERIE-IMPRIMERIE

F. Bickel-Henriod

en face de la Poste

GRAND CHOIX DE

CARTONS

pour photographies

blanc et couleur

FORTE RÉDUCTION DE PRIX

Echantillons gratis

Gros 7764 Détail

ROYAL WINDSOR

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ?

AVEZ-VOUS DES PELLICULES?

VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux **médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.** — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons. — **Entrepôt : 22, Rue de l'Echiquier, PARIS.**

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations.

Dépôts à **Neuchâtel :** MM. HÉDIGER, coiffeur-parfumeur, place du Port, et KELLER, sous l'Hôtel du Lac. (H. 1400 N.)

LONGUES-VUES

Nouveau ! Perfectionné !

remplaçant les meilleures jumelles, commodes à porter en poche. Envoi contre remboursement de 3 fr. ; qualité fine 4 fr.

(H 1777 N) **L. Winiger, Lucerne.**

VINS

Vins du Piémont, blancs et rouges, fins et ordinaires. Vins français. Vins fins en bouteilles. Entrée et dégustation libres à la cave. Echantillons sur demande. — Prix modérés. 7683

Se recommandent,

AMISANO Frères, Château 9,

Chaque semaine, grand arrivage de

JAMBONS (Pic-Nic)

à 70 cent. la livre

Au magasin de comestibles

SEINET & FILS

8, rue des Epancheurs, 8 761

La liquidation du magasin

GUYE-ROSSELET

GRAND'RUE

continuera jusqu'au 24 courant, pour faciliter le déménagement dans les nouveaux locaux, rue de la Treille (ancienne poste).

Malles, valises, sacs de voyage, nécessaires, sacs de touriste, plaids, boîtes à chapeaux, sacs pour sommeliers, sacs d'école, serviettes, parapluies et ombrelles, etc. 7688

Réparations. Recouvrages.

Magasin à louer

7727

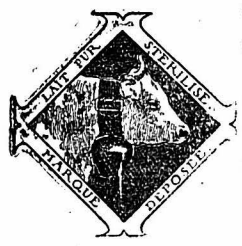

LAIT STERILISE

DE LA

Société d'industrie laitière, à Yverdon

Le meilleur aliment pour les enfants en bas âge; recommandé spécialement par les médecins spécialistes d'enfants.

Dépôt à Neuchâtel : 6960

Pharmacie A. Bourgeois

LESSIVE PHÉNIX

le plus ancien, le meilleur et le plus réputé de tous les produits de ce genre.

Se défier des innombrables contrefaçons auxquelles son excellente qualité a donné naissance et exiger rigoureusement sur chaque paquet la marque de fabrique, **l'oiseau le PHÉNIX** et la raison sociale des **seuls** fabricants en Suisse H 8200 L

REDARD & Cie, à MORGES

A LA MENAGÈRE

11, rue des Epancheurs, 11

GRAND CHOIX DE

Brosserie. 2183

Vannerie.

Boisselleric.

Se recommande, **Alf. KREBS.**

A VENDRE

une bonne jument, âgée de 5 ans, forte trotteuse, très sage, conviendrait pour maison bourgeoise ou pour une dame. — S'adresser Numa Bonny, Fahys n° 15, **Neuchâtel.** 7097

BICYCLETTE

caoutchoucs pleins, **à vendre,** à très bas prix, faute d'emploi. S'adresser faubourg du Crêt 23, au magasin. 7877

Ameublement de salon

comprenant six chaises, deux fauteuils et canapé genre Louis XV, presque neuf, couvert velours grenat, **à vendre,** à prix raisonnable. S'adresser à M. Paul Gétaz, place Purry 3, Neuchâtel. 7859

A VENDRE

à un prix exceptionnellement bon marché, plusieurs

cuves en chêne

de 15 à 40 hectolitres. Le tout en bon état. S'adr. à la **Brasserie Ulrich frères, la Chaux-de-Fonds.** H 2055 C

A VENDRE

petite voiture à deux bancs, essieux patent, ainsi que quatre petits ovales d'une contenance de 600 lit., deux plus petits et divers tonneaux. S'adr. au magasin, rue de l'Hôpital 10. 7829

Fûts vides

On offre à vendre des pièces et demi-pipes en blanc, très fortes et en parfait conditionnement.

BUSSMANN, tonnelier

Serre 93a, Chaux-de-Fonds. H-C

A vendre, à des conditions très avantageuses, les marchandises suivantes, toutes en parfait état, savoir : **une scie circulaire, une mortaiseuse** et **une turbine.** — Etude des notaires Guyot & Dubied, rue du Môle. 6061

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES

NEUCHATEL

Hilty C. Neurasthénie, traduit de l'allemand. Préface du Dr Châtelain fr. 2.—

Corboud E. Comment on devient criminel . . . . . fr. 3.—

Bourget P. Voyageuses . . . fr. 3.50

Les ennemis de la jeunesse, 2 volumes.

E. Schouffelberger

CORCELLES

Bel assortiment de

POUSSETTES

modèles anglais et divers

MEUBLES DE JARDINS

bois, fer, jonc. 3176

Stores — Glaces

Succursale à Neuchâtel

RUE DU SEYON

Téléphone — Téléphone

AUX 3 CHEVRONS

Bijouterie - Orfévrerie

Horlogerie - Pendulerie

A. JOBIN

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

ON DEMANDE A ACHETER

MAISON

On demande à acheter, dans le Vignoble neuchâtelois ou vaudois, une petite maison avec jardin, verger et quelque peu de terre ; si possible avec un petit commerce. — Adresser les offres sous **X 1000 Y, poste restante, Chaux-de-Fonds.** (Hc 2092 C)

APPARTEMENTS A LOUER

Pour cas imprévu, à louer tout de suite, au centre, un appartement de 4 pièces et dépendances. S'adresser Seyon 11. 7920

A louer, pour le 24 août, un appartement de deux chambres et dépendances, situé faubourg du Lac. — S'adr. Etude Brauen, notaire, Trésor 5. 7926

A LOUER

un petit **appartement** de trois pièces et dépendances, dans un immeuble bien construit. S'adresser Château 4, au rez-de-chaussée. 6858

A LOUER

pour le 24 décembre, au faubourg du Château, un appartement de trois chambres, cuisine et dépendances d'usage, bien exposé au soleil. — S'adresser à l'étude du notaire Roulet, rue du Pommier 9. 7682

A louer un appartement de 480 fr. — Ecluse 4, Armée du Salut. 7824c

A louer tout de suite ou époque à convenir, un **bel appartement** remis presque complètement à neuf, au 2me étage, regardant sur les rues du Trésor et du Seyon, de 8 chambres et dépendances, avec balcon du côté de la rue du Seyon. S'adresser à Gustave Koch, rue du Trésor 7, au 1er étage. 7470

Etude BOREL & CARTIER

rue du Môle 1.

A louer immédiatement, un bel appartement de 4 pièces, dans l'immeuble de Villamont, aux Sablons. 7414

Cas imprévu

A louer tout de suite, à la rue de l'Industrie, un logement de trois chambres, cuisine avec eau et dépendances. S'adr. à Louis Fontana, agent d'affaires, Industrie 18. 7628

A remettre

joli appartement de trois chambres et cuisine, installation du gaz, balcon, deux chambres hautes et dépendances. Vue sur la promenade. S'adr., de 10 h. à midi et de 2 h. à 4 h., Avenue du 1er Mars 6, au 2me, porte à gauche. 7235

REZ-DE-CHAUSSÉE

On offre à louer pour Noël 1897, dans un beau quartier de la ville, côté Est, un appartement bien aménagé, de trois chambres, cuisine et dépendances, buanderie dans la maison. — S'adresser Etude Baillot & Cie, Treille 11. 6562

CHAMBRES A LOUER

Une belle grande chambre à louer. — S'adresser à G. Hausammann, Bellevaux, Gibraltar. 7930c

Jolies chambres, pension, Beaux-Arts no 17. 5332

Jolie chambre meublée, avec ou sans pension, préférence pour jeune personne voulant suivre les classes. S'adr. à Mme Ramseyer, 5, place du Marché. 7883

A louer tout de suite, pour environ six semaines, jolie chambre meublée, au soleil, rue Purry no 6, 3me étage. — S'y adresser. 7759

Place pour un coucheur, rue Pourtalès no 3, 3me étage. 7887c

A LOUER

pour le 1er septembre, une jolie chambre meublée. Prix 16 fr. par mois. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 7758

Chambre meublée avec balcon, pension soignée. Beaux-Arts 3, au 3me. 7394

Jolie chambre meublée à louer, pour commencement septembre, à monsieur sérieux. Avenue du Ier Mars no 16, rez-de-chaussée. 7884c

LOCATIONS DIVERSES

Magasin à louer

A louer tout de suite, un beau magasin, bien situé au centre des affaires. — S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 7933

A louer une cave, avenue du 1er Mars no 6. S'adresser à l'**Etude Ed. Junier, notaire.** 7642

ON DEMANDE A LOUER

UNE PERSONNE

soigneuse cherche une chambre meublée, au soleil et chauffable, pour le 1er septembre. — S'adresser rue de la Serre 5, 1er étage. 7922c

On demande à louer

dans le canton de Neuchâtel, un café-restaurant ou un hôtel; on serait disposé à acheter plus tard. Adresser les offres à V. Jeannerat, agent d'affaires, Ecluse 17, Neuchâtel. 7924

Un petit ménage demande à louer, au centre de la ville, un logement de deux ou trois pièces. Adresser les offres écrites avec prix, sous chiffre Hc 7909 N, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille cherche place dans une famille française, comme

VOLONTAIRE

pour les travaux du ménage. Adresser offres sous chiffre M 26 D, à Rod. Mosse, Bienne. (H-Z)

Une bonne cuisinière

cherche une place, pour le 1er septembre, dans une famille ou pension à Neuchâtel. S'adresser à Mme Bauer, rue du Coq-d'Inde no 20. 7929c

Une brave fille de 18 ans, de famille honorable, désirant apprendre la langue française,

demande place

d'aide, dans une famille, ou de bonne d'enfants, de préférence à Neuchâtel; un petit gage est désiré. Adresser les offres à Mme Stocker, Maschinenhaus Waldhalde, Schönenberg (ct. de Zurich). 7908

Un jeune homme

de 25 ans, libéré du service militaire, cherche place de **garçon de magasin** ou **aide jardinier.** S'adresser à M. **Ed. Redard, à Colombier.** 7865

Une personne

désire place, pour le 1er septembre, chez un monsieur ou une dame seule. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 7873c

PLACES DE DOMESTIQUES

On demande une jeune fille, aimant les enfants, pour aider aux travaux du ménage. S'adresser Industrie 24, au magasin. 7921c

On cherche une fille bien recommandée, sachant cuire et faire tous les travaux d'un ménage soigné. Entrée tout de suite. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 7923c

Une famille

habitant l'hiver le Midi et l'été St-Moritz, cherche

UNE BONNE

protestante, ayant suivi les cours frœbeliens. Prière d'envoyer les offres avec photographie et références, sous chiffres H 7919 N, à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

ON DEMANDE

pour un **pensionnat-famille** de jeunes gens, **une jeune fille** active, sérieuse et robuste, pour le service des chambres, ainsi qu'une **domestique** sachant faire **une bonne cuisine bourgeoise** et qui soit au courant de tous les travaux du ménage. Offres écrites sous chiffres H 7916 N, à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

Pour un pensionnat de demoiselles,

on demande une fille

sachant bien cuire et ayant de bonnes recommandations. — S'adresser Cité de l'Ouest 2. 7915c

On cherche

pour Berne, une jeune fille de toute confiance, ne sachant que le français, comme bonne d'enfants. S'adresser pour renseignements, à Mme Beck, rue de l'Industrie no 30, après 7 heures du soir. 7931c

On demande pour Genève

une domestique

sachant bien faire la cuisine, propre et intelligente, pour tout faire dans un ménage soigné de deux personnes. Bonnes recommandations exigées. Adresser offres à Mme Lacroix, la Pommière, Genève. (H 6536 X)

ON DEMANDE

tout de suite, une 7911c

JEUNE FILLE

pour aider au ménage. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Une fille de cuisine

trouverait place chez M. Reber, Seyon no 7 bis. Entrée immédiate. 7872c

Un jeune homme

de langue française **trouverait place stable** comme ouvrier domestique. Entrée tout de suite. S'adr. Commerce de Combustibles, Bôle. 7811

On demande, pour tout de suite,

une domestique

active et robuste, sachant cuire et au courant de tous les travaux du ménage. S'adresser Evole 49. 7878

La Famille bureau de placement, **rue du Seyon 14,** demande des cuisinières, filles de cuisine, femmes de chambres pour hôtels et maisons particulières, ainsi que de bonnes sommelières, pour tout de suite. 7910c

EMPLOIS DIVERS

Jeune fille

ayant appris à fond la **lingerie cherche à se placer** dans un atelier ou maison particulière, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Offres sous chiffres Bc 3117 Y, à **Haasenstein & Vogler, Berne.**

ON DEMANDE

une personne de 35 à 45 ans, expérimentée et munie d'excellentes références, pour

infirmière-chef

d'une maison de santé. Traitement 800 francs par an et entretien complet. Adr. les offres sous **J 6561 X,** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Genève.**

CHAPELIER

pour Genève, un **bon apprêteur connaissant à fond la fantaisie et feutre pour dames.** Entrée tout de suite. Adresser les offres sous O 6580 X. à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Genève.**

VOLONTAIRE

Une jeune fille désire se placer, au mois de septembre, auprès d'une tailleuse pour dames, expérimentée, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Adresser les offres sous chiffre Tc 3827 Q, à **Haasenstein & Vogler, Bâle.**

Un jeune homme, Allemand, ayant reçu une instruction académique et pratiqué pendant trois ans comme instituteur primaire,

DEMANDE

une place de professeur dans une institution privée, de **précepteur** ou de **remplaçant** pour l'enseignement de la langue allemande, histoire, littérature, etc. Prétentions modestes. Offres sous chiffre H 7804 N, à **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

AVIS DIVERS

Deutsche reformierte Kirchgemeinde

NEUENBURG SERRIÈRES

Die Wæhler unserer Gemeinde sind hiermit höflichst gebeten, sich Donnerstag den 19. ds. Abends 8 Uhr in der Terreaux-Kapelle möglichst zahlreich einzufinden, zur vorläufigen Besprechung der am 22. ds. stattzufindenden Pfarrwahl.

7925 *Das Aeltesten Collegium.*

H. GANGUILLET

Médecin-dentiste 7906

de retour du service militaire

a repris ses consultations.

On prendrait

quelques messieurs en pension, rue de l'Industrie 6, rez-de-chaussée. A la même adresse, chambres à louer. 7765c

Liste des lots non retirés

lors de la Fête champêtre de la Société de gymnastique

L'ARENTIA, St-Blaise

Lots	Nos	Lots	Nos	Lots	Nos
3	240	21	320	45	491
9	194	23	461	49	180
10	249	24	5	50	395
11	250	33	233	54	38
13	302	37	155	55	39
14	178	39	21	57	413
18	263	44	387	58	131

Les lots non retirés le 21 août resteront acquis à la Société.

Tous nos remerciements aux personnes qui ont contribué à la réussite de la fête de dimanche. 7927

MISE A BAN

Les citoyens Jules Huguenin-Martenet, Chs-Aimé Barbier, les hoirs de Samuel-Théodore Porret mettent à ban les propriétés qu'ils possèdent sur le territoire de Boudry, soit les articles 1406, 1831 et 292 du cadastre de Boudry, soit leurs vignes sises dans les parchets dits Champs-Montants et les Prisettes. En conséquence, défense formelle et juridique est faite sous peine d'amende, à toute personne de circuler sur les terrains mis à ban et notamment sur le sentier séparant ces vignes, hormis les servitudes résultant de la loi.

Boudry, le 27 juillet 1897.

Jules Huguenin-Martenet; Chs-Aimé Barbier; pour l'hoirie Porret, Mme S.-L. Porret.

Mise à ban autorisée à Boudry, le 27 juillet 1897.

Pour le juge de paix absent, l'assesseur remplaçant,

7617 **Gustave AMIET.**

AVIS

à MM. les agriculteurs

Le battoir à vapeur

du château de Vaumarcus

continuera, comme les années précédentes, à battre pour le public. — Les personnes qui, dans un même village, veulent profiter des avantages incontestables qu'offre cette excellente machine, sont priées de s'entendre entre elles afin de fixer l'époque à convenir, et s'inscrire tout de suite auprès du soussigné, qui se rendra cette semaine à domicile pour renseigner. Pour les domaines isolés, il faut au moins pour une journée de travail à la machine. **Prix: 1 fr. 10, par 100 kilogr. de graine vannée et triée.**

Pour traiter, s'adresser au régisseur de l'entreprise, **M. Charles Estrabaud,** à Cormondrèche. 7928

MALADIES DES YEUX

Le **Dr VERREY,** médecin-oculiste, à Lausanne, reçoit à **Neuchâtel,** 3, rue de la Treille, **tous les mercredis,** de 4 heures à 7 heures. (H. 2225 L.)

CHANGEMENT DE DOMICILE

Mlles PEYTIEU

ST-BLAISE

Bas du village. 7851c

Une institutrice

expérimentée, Allemande, des Provinces Baltiques de la Russie, possédant le français, aimerait donner quelques 7849c

leçons

S'adr. au concierge de l'Académie.

VILLE DE FRIBOURG

EMPRUNT A PRIMES DE 2,700,000 FRANCS

Divisé en 270,000 Obligations.

Trente-huitième tirage des séries du 14 août 1897

Sont sorties les séries :

8	790	949	1258	1294	1547	2138	2374	2750	2793	2797	2874	3052
3145	3312	3562	3810	4041	4058	4513	4769	4790	4829	4857	5116	5189
5374	5644	5995	6082	6777	7090	7153	7733	7771	7778	7836	7916	8038
8464	8688	8710	8739	8816	8858	8863	9373	9967	10005	10148.		

Le tirage des lots aura lieu le mercredi 15 septembre prochain.

(H. 2727 F.) La Commission des Finances de la ville de Fribourg.

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS

WINTERTHUR

Capital social : Fr. 5,000,000. — Capital versé : Fr. 1,500,000.

La Société traite à primes fixes :

Assurances individuelles contre les accidents de toute nature, professionnels ou autres.

Assurances de voyages.

Assurances collectives ou de **Responsabilité civile.**

La Société a réglé depuis le 1er juillet 1875 au 31 décembre 1896 :

3,114 décès,
12,016 cas d'invalidité,
334,595 cas d'incapacité temporaire de travail, 194
pour la somme de 46,261,294 fr. 44 cts.

AGENTS GÉNÉRAUX : MM. SCHMIDT & LAMBERT, à Neuchâtel.

AGENTS PARTICULIERS : MM. J. Favre, à St-Sulpice; C. Gicot, avocat-notaire, au Landeron; C. Waldsburger, à Fontainemelon; E. Berger, greffier, à St-Blaise; A. Perregaux-Dielf, not., à Boudry; H. Mader-Droz, instit., à Lignières; Ed. Redard, à Colombier.

A louer pour le 1er octobre 1897

UNE JOLIE PETITE MAISON

remise à neuf, comprenant quatre chambres, cuisine, dépendances, cave voûtée, remise, grange, écurie; très bien située, belle vue sur le lac et les Alpes, tout à fait indépendante d'autres habitations, à un prix très bas; grand jardin attenant avec arbres fruitiers. — Aux Grattes sur Rochefort.

S'adresser à M. Benoît Ducommun, juge de paix, à Rochefort, ou directement au propriétaire, Numa Renaud, conducteur de routes, à Môtiers-Travers. 7745

7 **Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel**

LE SECRET DU BLESSÉ

RÉCIT MILITAIRE

PAR

PIERRE SALES

Marceline courait, le matin, regardant avec attendrissement la haute cheminée de l'usine émergeant de la verdure, cette mine où son bonheur était enfermé comme en une mine dont elle décrochait, chaque quinzaine, une parcelle. Elle ne s'arrêtait, de temps en temps, que pour revoir des endroits où elle s'était assise avec Césaire; et son courage en était augmenté. Et, une fois devant son métier, elle était toute à sa tâche, causant à peine avec ses voisines, ne se reposant jamais, surveillant avec anxiété le tissu qui se créait sous ses mains; car, en plus du prix du mètre, les ouvrières recevaient une prime de dix sous lorsqu'elles parvenaient à livrer une pièce sans aucune tare.

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Le troisième mois, elle arrivait à quatre-vingts francs; et puis, cela varia entre quatre-vingt-cinq et quatre-vingt-dix. Oh! Quelle joie lorsqu'elle rentrait à Bézu, les jours de paye, serrant bien son argent au fond de sa poche, faisant les parts des parents, de son frère, la sienne. L'avenir ne l'effrayait plus comme autrefois.

Et elle était avare pour elle, n'achetant plus rien, usant ses vieilles robes. Et dans la jouissance de voir grossir son trésor, plus rien ne pouvait l'émouvoir, ni les plaisanteries du vieux Parisot, ni les reproches muets de ses parents; car eux n'osaient plus la gronder ouvertement depuis qu'elle gagnait tant d'argent.

Quant à Parisot, il n'avait que le dimanche pour tracasser la courageuse fille. Il enrageait de la voir toujours à la besogne, même ce jour de repos, ne s'échappant que pour courir aux offices et revenant bien vite reprendre ses nettoyages ou ses ravaudages.

— Tu ne vas donc point te promener avec les jeunesses du pays? lui criait-il.

C'est à peine si elle levait la tête pour répondre qu'elle était bien chez elle. Alors, il lui lançait des remarques désobligeantes sur sa toilette.

— Voyons, voyons! Toi qu'étais si coquette dans le temps!... T'as seulement plus une jolie robe à te mettre... Qué que tu fais de l'argent que tu gagnes à la fabrique, si c'est vrai que t'en gagnes!...

Coquette! Oh! Elle reviendrait bien vite, avec le retour de Césaire. Pour lui seul désormais, elle aurait de jolies toilettes. Plus rien n'existait, pour elle, que le souvenir du bien-aimé. Dans la campagne, dans le jardin, rien n'était joli que ses endroits préférés. Elle soignait avec amour un rosier qu'il lui avait donné, et ce rosier était si beau qu'une fois ses parents trouvèrent à le vendre. Elle arriva de la fabrique juste comme son père le déterrait pour le porter à une dame riche des environs; elle le sauva en donnant à son père les six francs que devait lui payer la dame. Le vieux pensa qu'elle devenait folle. Et, le jour de la fête de Césaire, elle fit un beau bouquet de roses et le porta à l'autel de la Vierge en la suppliant d'écarter tout malheur de la tête de son bien-aimé pendant le temps du service.

Ainsi se déroulait, avec une uniformité dont elle ne se lassait jamais, la vie de Marceline. Les seuls évènements qui y apportassent un peu d'animation étaient les lettres de Firmin et de Césaire, des lettres où ils contaient tous les détails de leur existence, et comme cette existence paraissait fort sage, le vieux Parisot ne voulait pas admettre qu'ils avouassent tout.

— Les malins! s'écriait-il, ça serait des petits saints, à les croire! Mais je vous réponds qu'ils doivent joliment s'amuser là-bas... D'abord je connais le mien!

Et il clignait méchamment de l'œil vers Marceline.

Mais, depuis le 14 juillet, pas une lettre n'était parvenue au pays, ni de Firmin, ni de Césaire, et, comme ils avaient vaguement parlé de leur espérance d'être nommés brigadiers en même temps, Marceline se disait qu'ils avaient eu une déception et n'osaient pas l'annoncer au pays.

Puis, le silence continuant, elle s'inquiéta. Et lorsque, ce jour-là, vers midi, on lui remit, à la fabrique, une lettre de l'écriture de Césaire, elle eut un sinistre pressentiment. C'était la première fois qu'une lettre lui était adressée à Bernouville.

Elle glissa la lettre dans le panier où elle apportait son déjeuner et, toute tremblante, gagna le bord de la rivière pour être bien seule.

« Ma pauvre Marceline,

« Il faut que je te dise qu'un grand malheur nous est arrivé, ou plutôt que ce qui est arrivé est un grand malheur. Et, en voyant que c'est moi qui t'écris tu devineras tout de suite que c'est Firmin qui est malade, tandis que je suis bien portant, quoique, au fond, j'ai tant de chagrin que je vaux pas mieux que lui. Enfin, il faut que je te dise comment ça s'est passé, pour que tu n'ignores rien. Donc, au 14 juillet, nous nous attendions, tous les deux, à recevoir les sardines, mais on a oublié les miennes, on ne nous a envoyé que celles de Firmin, ce qui fait qu'ils ont ri dans l'escadron; mais ils n'ont pas ri longtemps, rapport que je ne l'aurais pas permis, pas plus que Firmin. Et alors, à cette revue qui se passe dans une belle plaine comme chez nous, nous avons eu tellement chaud que, le soir, nous en étions malades, et puis aussi de l'idée qu'on ne nous avait pas nommés ensemble.

« Après, nous avons voulu voir les illuminations pour te les raconter. Et peut-être si nous avions dîné, rien ne serait arrivé; mais nous n'avions pas faim. Et à onze heures au moment de rentrer au quartier, nous avons pensé qu'il fallait arroser tout de même les galons de Firmin... Mais tu sauras que tout était contre nous: il y avait trop de monde dans notre petit débit de la rue Blomet; et partout ailleurs, on ne servait que du vin, un vin plutôt noir, qui vous râcle la gorge. Et voilà l'origine du mal, car, cinq minutes plus tard, nous n'avions quasiment plus la tête à nous. J'y ai attrapé pour la première fois, de la consigne; et, depuis, Firmin est à l'hôpital du Gros-Caillou, avec une blessure à la tête sur laquelle je ne te dirai rien quoique l'infirmier, avec qui je me suis mis bien, m'ait expliqué la chose. C'est d'ailleurs des noms que tu ne connais pas plus que moi.

« J'ai pu le voir aujourd'hui, près d'une heure, not' pauv' Firmin; et, vu son état, il ne m'a pas conté grand'chose;

ÉCHANGE

Une famille de Schaffhouse **recevrait en pension un garçon ou une fille,** en échange de leur propre fille de 19 ans, qui voudrait fréquenter les écoles de Neuchâtel. Vie de famille et bonnes écoles assurées, piano à disposition. On compte sur des conditions analogues. Entrée le plus tôt possible ou au printemps. Offres écrites à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel**, sous chiffres H 7695 N.

Une très bonne famille d'Aarau, où l'on parle allemand et anglais, pourra recevoir, à partir du 1er octobre, deux nouveaux élèves désireux de fréquenter les bonnes écoles secondaires ou cantonales de cette ville. 7548

Pour toutes les autres informations, prière de s'adresser à Mlle Dardel, chez M. le Dr Dardel, Saint-Blaise (Neuchâtel).

Leçons de **piano** et de **français,** conversation, à prix modérés. S'adr. Temple-Neuf 8, au magasin. 3726

Pour couturières

Une jeune fille, ayant fait un bon apprentissage de couturière, demande une place dans un bon atelier de Neuchâtel comme **assujettie.** Pour renseignements s'adr. à Mme Marchand, Avenue du Premier Mars 8. 7575c

Une bonne lingère

se recommande pour de l'ouvrage, en journée ou à domicile. S'adresser rue du Trésor 1, 4me étage. 7888c

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariages.

Fritz-Ami Dubied, comptable, Neuchâtelois, et Aline-Pauline Gueisbuhler, maîtresse d'hôtel, Bernoise, les deux domiciliés à Neuchâtel.

Alfred Grand-Guillaume-Perrenoud, graveur, Neuchâtelois, et Berthe-Angèle Borel-Jaquet, graveuse, Neuchâteloise, les deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

Mariages célébrés.

9. Benoit Ullmann, négociant, à Neuchâtel, et Lucie née Grumbach, à Bienne.

14. Auguste-David Randin, commis, et Adèle Marthe Howald, lingère, à Neuchâtel.

14. Hermann Kaufmann, manœuvre, et Elise Bertha Keller, chocolatière, à Neuchâtel.

14. Jämes-Louis Prince, journalier, et Jeanne Traub, chapelière, à Neuchâtel.

14. Gustave Bélaz, vigneron, et Lucie-Louise Ingold, horlogère, à Neuchâtel.

Naissances.

12. Willy-Henri, à Robert Breguet, négociant, et à Stéphanie-Hermance née Zehr.

13. Frida, à Emile Dreier, employé au téléphone, et Rosine-Augustine née Tissot.

13. Berthe-Louise, à Paul-Constant Ducommun, employé au Funiculaire, et à Louise-Anna née Calame-Rosset.

13. Blanche-Marguerite, à Fritz-Alphonse Apothéloz, menuisier, et à Elise née Devenoges.

13. Louis-Frédéric, à Frédéric-Albert Munier, horloger, et à Marie-Louise née Droz.

14. Alfred-Philippe, à Louis-Alfred Borel, voyageur de commerce, et à Julie-Emma née Février.

16. Alice-Hélène, à Paul-Auguste Meylan, facteur postal, et à Berthe née Vuille.

Décès.

11. Mathilde-Eugénie Monnier, infirmière, Neuchâteloise, née le 5 octobre 1870.

12. Charles-Alcide Guenot, domestique, Neuchâtelois, né le 15 juin 1877.

13. Rosa-Mathilde, fille de Jean-Charles Binda et de Louise-Adrienne née Jeanneret, Italienne, née le 3 septembre 1896.

13. Marie-Henriette Mailler, Neuchâteloise, née le 5 janvier 1833.

14. Paul-Arthur, fils de Paul-Camille Barbezat et de Marie-Emma née Hauser, Neuchâtelois, né le 1er juillet 1895.

15. Léonore-Justine, fille de Jean-Charles Binda et de Louise-Adrienne née Jeanneret, Italienne, née le 3 septembre 1896.

16. Louis, fils de Louis-Emile Lesquereux et de Albertine Constantine née Digier, Neuchâtelois, né le 16 janvier 1897.

RÉSULTAT DES ESSAIS DE LAIT

à Neuchâtel-Ville

du 2 au 14 août 1897

NOMS ET PRÉNOMS DES LAITIERS	Butyromètre grammes p' litre	Lactodensimètre
Salchli, Jean	36	33
Freiburghaus, Samuel	36	32
Stegmann, Marie	34	34
Winkler, Fritz	38	31
Rommel, Max	37	33
Bachmann, Albert	35	32
Freiburghaus, Samuel	36	31
Chevrolet, Marie	35	32
Baumberger, Louise	35	33
Challandes, Georges	40	32
Sauvain, Edmond	39	33
Maurer, Paul	34	33
Chollet, Paul	38	32
Balmer, Alfred	37	32
Guillet, Rosine	35	31
Bonjour, Herbert	37	33
Wittwer, Christian	35	31
Thalmann, Edouard	31	33
Dessaules, Adamir	35	32
Rosselet, Marie	33	32
Eymann-Schneider	32	30
Winzenried, Gottlieb	35	34
Geiser, Henri	34	33
Mollet, Ernest	30	33
Bramaz, Nicolas	36	31
Prysi-Beauverd	31	32
Isenschmidt, Christian	35	31
Iufer, Fritz	34	33
Bærtschi, Fritz	32	32
Fisch, Jean	40	32
Berner, Jacob	36	31
Helfer, Daniel	34	30
Freiburghaus, Adolphe	39	30
Berger, Henri	36	33
Hämmerli, Gottlieb	35	33

Art. 9 du Règlement: Tout débitant dont le lait contiendra moins de 29 grammes de beurre par litre, payera une amende de **quinze francs.**

Direction de Police.

VARIÉTÉS

ENTRE FEMMES

En cette saison de voyages et d'excursions, occupons-nous d'abord de quelques voyageuses célèbres. Aussi bien ce siècle en compte un certain nombre: Mistress Trollope, Mme Bremer, la princesse Belgiojoso, née Christine Trivulzio, qui a publié des ouvrages sur l'*Asie-Mineure et la Syrie* et des *Scènes de la vie turque*, la comtesse Dora D'Istria, Mlle Alexina Tinne, Mme Dieulafoy, Mlle Elise de Saint-Omer qui, seule, sans bagages, et âgée de soixante-deux ans, a entrepris de faire, à ses frais, le tour du monde; Mme Livingstone, Miss Kingsley, parente du célèbre écrivain Kingsley, jeune Anglaise fort riche, fanatique d'entomologie, qui voyage pour son plaisir et qui a exploré l'Ouest africain, afin d'étudier la botanique et l'entomologie de cette partie de l'Afrique; l'Autrichienne Ida Pfeiffer, née Reyer, qui étant restée veuve et ayant établi ses enfants, commença, à l'âge de 47 ans, à satisfaire sa passion pour les voyages, visita seule la Turquie, la Palestine, l'Egypte, puis la Suède, la Norvège et l'Islande et accomplit à travers mille péripéties deux voyages autour du monde en 1846 et 1851.

Ida Pfeiffer raconte que, étant enfant, elle n'enviait nul homme au monde plus que les postillons et la vue d'une chaise de poste la faisait rêver.

Elle faillit être mangée par des cannibales.

— Allons donc! baraguina-t elle en leur langue, vous auriez le cœur de tuer et de manger une femme, surtout vieille comme moi dont la peau est si coriace!

En 1856 (elle avait alors 62 ans), elle fut reçue à Madagascar par la reine Ranavalo qui la pria de jouer du piano à une soirée solennelle. Le piano était désaccordé, la pianiste avait les doigts raides, le succès ne fut pas moins très vif. Mme Ida Pfeiffer fit un tel plaisir à la souveraine qu'elle en reçut, le lendemain, en témoignage de très haute faveur, des poules et un panier d'œufs. C'est à Madagascar qu'elle prit les fièvres qui la conduisirent au tombeau. Elle mourut en 1858. Elle a publié ses voyages.

Mme Carla Serena, une des plus célèbres parmi les grandes voyageuses, est née à Venise. Fort jeune, elle a épousé un Vénitien, M. Léon Serena, qui fut un ami de Manin, le grand patriote vénitien, et combattit avec lui, en 1848, pour l'indépendance de la patrie.

Emprisonnés tous deux, puis exilés, Manin se fixa en France, M. Serena en Angleterre.

C'est à la suite d'une grave maladie, que Mme Carla Serena prit le goût des voyages. Les médecins lui ayant ordonné de quitter pour un temps les brouillards d'un pays où son mari était retenu par une grande situation commerciale, elle alla en Russie et en Scandinavie.

Esprit observateur, douée d'une grande intelligence, ce qu'elle vit l'intéressa, elle prit des notes. A la curiosité se joignirent les instincts du savant: la géographie, l'ethnographie, les études de mœurs la passionnèrent, elle regarda tout en esprit pratique.

De retour à Paris, elle transforma ses notes en volumes bourrés de détails curieux, d'aperçus nouveaux et intéressants. Mise en goût, Mme Carla Serena repartit faire des excursions fantastiques dans la Transylvanie, la Kalmoukie, le Caucase, la mer Caspienne, la Perse, la Turquie. Elle a publié plusieurs volumes fort curieux.

Pour son volume sur le Caucase, Mme Carla Serena ayant besoin de photographies, s'adressa à des photographes de Tiflis. Il lui fut répondu que les peuplades à photographier ayant été en guerre avec la Russie, ils ne pourraient sans danger aller faire ces photographies et qu'elle n'eût pas à compter sur eux.

Alors Mme Carla Serena acheta un appareil, prit des leçons pour pouvoir s'en servir, et en octobre 1881, repartait pour le Caucase, bravant fatigues et dangers de toutes sortes. Elle en reporta environ 150 photographies de types, de sites et de monuments, toutes bien réussies, destinées à illustrer ses livres sur cette région.

Plusieurs ont figuré à l'Exposition des arts décoratifs, réunies dans un cadre persan en bois peint rouge-brique et bleu.

Mme Carla Serena, très femme du monde, en même temps que simple et aimable, a été fort encouragée par les souverains qui lui ont envoyé médailles et décorations; Victor Hugo, ce souverain du génie, lui a écrit: « Vos récits, Madame, m'ont singulièrement intéressé. Parmi les voyageuses utiles et vaillantes de ce siècle, une voyageuse sera comptée: ce sera vous. L'avenir vous rendra l'hommage que je vous rends aujourd'hui. »

La France l'a nommée officier d'Académie et membre de la Société de géographie.

Pour revenir à l'actualité, parlons de Mistral, le poète provençal, le félibre, *félibre qui vient de recevoir* de l'Académie française le prix *Alfred Née*, d'une valeur de mille francs, pour son poème du *Rhône*.

Frédéric Mistral est né à Maillane (Bouches-du-Rhône) le 8 septembre 1830. Après ses études au collège d'Avignon, où il eut pour maître Roumanille, un autre félibre, Mistral prit à la faculté de droit d'Aix son grade de licencié, puis il revint au *mas* paternel.

Il a raconté d'une façon amusante comment il passa bachelier, en 1847, n'ayant pas encore tout à fait dix-neuf ans. Son père lui avait dit: « Or ça, mon gars, puisque c'est la mode, il te faut maintenant passer bachelier. » Sa mère lui enveloppa dans un grand mouchoir à carreaux, piqué de quatre épingles, son habit du dimanche et deux chemises repassées; son père lui donna cinquante écus en lui recommandant bien de ne pas les perdre, et, son paquet sous le bras, son chapeau sur l'oreille, Frédéric partit pour Nîmes.

En arrivant, il rencontra une troupe d'écoliers venus comme lui pour se faire recevoir bacheliers, mais eux étaient accompagnés de leurs parents, beaux messieurs et belles dames, les poches pleines de recommandations pour M. le recteur, l'inspecteur, toutes les autorités, et ils se pavanaient, faisaient sonner leurs talons avec un petit air de dire: l'affaire est dans le sac!

« Moi, pauvre paysan, je ne faisais pas plus de volume qu'un pois, car je n'avais d'autre recours, pécaïre! qu'à « Saint-Baudéli », le patron de Nîmes, que j'adjurais de mettre un peu d'indulgence au cœur de mes juges.

« On nous enferma dans une grande salle de la maison de commune, nue comme la main, et bientôt un professeur nous dicta une version latine, après quoi il nous dit que *nous avions* une heure pour la traduire en français.

« Alors dare, dare, à coups de dictionnaires, chacun fait son travail. Au bout d'une heure le professeur revient, ramasse les cahiers et dit: à demain. »

Après cette première épreuve, Mistral songea à se chercher un gîte pour la nuit, et comme il avait le temps, il fit plus de dix fois le tour de la ville en guignant les enseignes; les grands hôtels lui faisant peur, il entra dans le faubourg, au « Petit Saint-Jean », et vit la salle pleine de jardiniers des alentours qui parlaient jardinage. Un d'eux lui demanda s'il était de la partie, et il raconta ce qu'il venait faire à Nîmes, en expliquant de son mieux ce que c'était qu'un bachelier.

Ces braves gens, très intéressés par cette aventure et désireux d'en connaître la fin, décidèrent de retarder leur départ.

— Voilà un enfant de Maillane qui, demain matin, va passer bachelier. Au lieu de partir, cette nuit, couchons à la ville et demain nous saurons si notre Maillanais est reçu.

« Je fus reçu et il y eut une belle joie au « Petit Sain-Jean ». Mes braves jardiniers m'attendaient dans l'angoisse. Quand ils me virent venir, touchant les nuages du front, ils s'écrièrent: « Il a passé! » Les hommes, les femmes, les filles, l'hôte, l'hôtesse, le valet d'écurie, tout le monde accourut et, en veux-tu en voilà, des embrassades et des poignées de mains!

« L'un des jardiniers demanda la parole. Ses yeux larmoyaient. Il me dit: — Enfant de Maillane, nous sommes heureux, tu leur as fait voir, à ces beaux messieurs de la ville, que, de la terre, il ne sort pas que des fouriens. Il en sort aussi des hommes! Allons, petit, zou! un tour de farandole!

« Et nous nous prîmes par la main et zou! dans la cour du « Petit Saint-Jean », nous farandolâmes. »

Frédéric Mistral n'a pas quitté Maillane, ni sa chère Provence, ni son horizon où se découpent là-bas, sur le ciel bleu, les crêtes fines des Alpilles. Dans le voyage *Des Alpes aux Pyrénées*, par Paul Arène et Albert Fournier, il y a l'intéressant récit d'une visite à Mistral quelque temps avant la publication de *Nerte*.

« Tandis qu'au dehors le vent faisait rage et courbait, à perte de vue, dans l'immense plaine, les noires rangées de cyprès, tandis que Misé (diminutif familier de Mademoiselle), Misé Tardive, la servante — ô simplicité des mœurs antiques! — après avoir jeté sur le feu deux ou trois ceps de vignes mortes, s'arrêtait à côté de la porte, droite dans son costume arlésien, pour écouter et que le chat *Jean-des-Puces*, pour écouter aussi, se cherchait une pose commode, Mistral nous conta l'histoire de *Nerte*, simple histoire du bon vieux temps, familière et naïve. »

La première œuvre de Mistral a été *Mireille*, parue en 1859. Cet ouvrage, immédiatement couronné par l'Académie, inspira merveilleusement Gounod. Depuis, l'admirable poème a été traduit dans toutes les langues. Viennent ensuite *Calendas*, les *Iles d'or*, le *Trésor du Félibrige*, travail d'érudition bénédictine. Tout récemment Mistal a publié un beau drame: la *Reine Jeanne*, destiné au théâtre antique d'Orange. Il dirige, en Avignon, le journal l'*Aioli*, organe officiel du Félibrige, et entre temps il travaille à ses *Mémoires*.

Quarante ans environ se sont passés depuis le premier jour de gloire du bachelier, et la popularité a été fidèle au poète, comme lui-même a été fidèle à son village natal, dont il ne s'éloigne que rarement pour aller, à la prochaine gare, serrer la main d'un ami qui passe.

Jeanne DE PARIS.

NOUVELLES POLITIQUES

AFFAIRES D'ORIENT

On télégraphie de Constantinople à la *Morning Post* qu'on croit dans les cercles diplomatiques que, dans la prochaine conférence des ambassadeurs, sir Philip Currie annoncera que l'Angleterre accepte la proposition de la Turquie d'occuper la région du Pénée, y compris Larissa et Volo, jusqu'au paiement de l'indemnité.

— Dimanche, à Athènes, 3,000 citoyens réunis au théâtre d'été ont voté une motion disant que, puisque la paix que l'Europe impose à la Grèce est déshonorante et que les positions de l'armée grecque sont intenables, le gouvernement devrait armer tous les citoyens valides et le roi prendre personnellement le commandement de l'armée.

Allemagne

Il est question d'introduire en Saxe un impôt sur la fortune d'après le modèle prussien. Cet impôt ne frapperait pas seulement les objets procurant des revenus, mais aussi les objets improductifs, comme, par exemple, des terrains destinés à être surbâtis.

Espagne

Le conseil de guerre a condamné Angiolillo à mort.

— Suivant une dépêche de Cuba, le nombre des malades et des blessés dépasserait 45,000.

Indes

Le gouvernement de l'Inde a fait des représentations énergiques à l'émir de l'Afghanistan au sujet de la participation de sujets afghans aux troubles survenus à la frontière du N.-O.

Etats-Unis

Le caractère de la nouvelle mesure de protection douanière aux Etats-Unis, dit *The Nation*, a été mis en pleine lumière dans une discussion qui a eu lieu au Sénat le 22 juin. Les sénateurs s'y traitèrent réciproquement de menteurs, et il apparut clairement que le tarif en voie d'élaboration ne représentait, tout comme l'ancien tarif Mac Kinley, autre chose que la rémunération promise aux manufacturiers qui ont fourni aux dépenses de l'élection.

C'est d'eux que dépend le Sénat, et le parti républicain dans la Chambre est à leurs ordres. Même au Sénat, le résultat n'est qu'une question de vente et d'achat; l'on se plaint même de ceux qui ne voulaient pas se vendre ou qui hésitaient à livrer la « livre de chair » qu'ils avaient vendue. Si on ne l'avait pas déjà su, il serait démontré maintenant, à l'évidence, que le tarif protecteur n'est seulement qu'une forme du butin politique. Certains amendements ont même été rédigés sur du papier portant l'entête des manufacturiers, et tout a été décidé par des conférences secrètes et des combinaisons d'intérêts particuliers.

Ce tarif qui devait être dicté par la conception précise des conditions et des besoins de toutes les industries du pays, chacune devant obtenir exactement la protection qui lui serait nécessaire, n'est, dit *The Nation*, que l'œuvre de « sénateurs qui, semblables à une bande de brigands, se querellent entre eux dans le partage du butin ». On ne songea plus à procurer des revenus au Trésor, but que, disait-on, le Sénat s'efforcerait de poursuivre. Le résultat sera même, pour

---

mais il m'a bien recommandé de t'écrire que c'était un accident, rien qu'un accident, pour que tu n'ailles pas t'imaginer que c'est autre chose qu'un accident. Et il a dit aussi qu'il y avait des moments où il se trouvait mieux et d'autres où il croyait que c'était fini. J'en ai le cœur brisé.

« Et maintenant, ma bonne Maline, il faut que je te dise que je suis ben malheureux et ben triste, tout seul dans Paris, et que, si Firmin tombait plus malade, je ne sais pas ce que je deviendrais. Et je t'aime peut-être plus fort qu'avant; et je ne cesse pas de songer à toi. Tu verras ce qu'il faut faire. Je t'embrasse de tout mon cœur.

« CÉSAIRE PARISOT. »

« P. S. Le train le plus commode est celui qui part de Gisors à trois heures et qui arrive à Paris à cinq heures et demie ».

Marceline lut d'abord cette lettre d'un seul trait; et, à mesure qu'elle avançait, ses yeux s'obscurcissaient de larmes; et à la fin, elle éclata en sanglots. Elle n'avait pas plus faim que son frère et son ami le soir du 14 juillet; elle ne toucha pas son déjeuner. Assise au pied d'un arbre, elle regarda longtemps couler la rivière qui s'échappe en bouillonnant de la fabrique; puis elle reprit la lettre et essaya de se reconnaître dans le vague récit de Césaire. Elle finit par se dire:

« Ils auront eu une querelle avec de méchantes gens, et Césaire a du remords de n'avoir pas mieux défendu son ami. »

La cloche de l'atelier retentit alors; il fallait reprendre la tâche. Elle s'achemina lourdement vers son métier, si pâle que ses voisines lui demandèrent si elle était souffrante.

Elle ne répondit à personne et essaya de mettre une pièce en marche; mais elle ne pouvait plus travailler: ses yeux continuellement s'emplissaient de larmes, ses mains avaient perdu toute sûreté. Elle essuyait bien ses yeux; mais cela n'empêchait pas qu'elle vît au lieu de son métier, une chambre d'hôpital et son frère couché, la tête ensanglantée, et Césaire auprès, pleurant.

Vers trois heures, elle n'y tenait plus: elle allait prévenir le contre-maître qu'elle ne pouvait plus travailler; et, aussitôt, elle s'en retournait, toute chancelante à Bézu, murmurant:

— Mon pauv' Firmin!... mon pauv' frère!...

Heureusement, les champs avaient attiré toute la population; elle ne rencontra aucun curieux qui l'interrogeât sur les motifs de ce retour subit. Et elle était toute seule, lorsqu'elle pénétra dans sa chambrette.

Elle releva les draps, mit à nu son matelas et en décousit une des coutures: sa cachette était là, de petits morceaux de papiers éparpillés dans la laine; chacun d'eux renfermait une pièce d'or. Elle mit cent francs dans son porte-monnaie et plaça le reste dans la ceinture de sa jupe. Puis elle refit son lit et alla s'asseoir dans le jardin pour attendre le retour de ses parents.

Ils revinrent à la nuit, exténués de fatigue. Marceline pensa qu'il valait mieux ne leur rien dire avant le lendemain. La nouvelle de la maladie éclatant en même temps que la décision qu'elle avait prise les abasourdirait, et ils n'oseraient pas lui résister. Elle ne dormit pas; elle fit ses préparatifs.

Quand, le lendemain, son père vit qu'elle ne partait pas pour la fabrique, il grogna:

— Tu vas être en retard.

— Je ne travaille pas aujourd'hui.

— Hein!

— Firmin est malade; je vais le soigner.

Les vieux chancelèrent, la mère se mit à bégayer en pleurant:

— Quoi qu'il lui est arrivé?

Marceline lut la lettre. Le père dit:

— Cé doit être un coup de pied de cheval.

Et lui aussi eut quelques grosses larmes. Cependant il ne voyait pas la nécessité de ce départ. Est-ce que le gars n'était pas bien soigné là-bas? Et, s'il venait en convalescence, ne faudrait-il pas de l'argent pour le recevoir, le refaire?

— Tu choisis bien ton moment pour chômer...

— Oh! je veux aller à Paris! déclara Marceline avec sa douce fermeté.

La mère approuva, heureusement, regrettant d'être trop vieille pour pouvoir remplacer sa fille. Et le vieux s'en alla, furieux, aux champs, déplorant « cette semaine perdue ».

La pauvre mère n'eut pas le courage de l'imiter. Elle avait tant besoin de s'épancher avec sa fille, de parler de « lui! » Et puis, elle avait une mystérieuse commission à lui donner. Elle était bien vieille, bien fanée, la modeste créature, et si peu de chose dans cette maison où elle avait toujours travaillé en esclave! C'était son homme qui avait l'argent, et il ne le lâchait pas facilement. Et cependant, de dessous le marbre d'une commode, elle retira trois pièces de vingt francs, ses économies depuis le départ du fils. Avant, elle les lui donnait pour qu'il pût faire le beau avec Césaire. Que de fois, pour réunir ces malheureux soixante francs, elle avait dû mentir à son mari! Elle lui dérobait des sous, elle ne disait pas exactement ce qu'elle gagnait quand elle travaillait au dehors. Une fois, même, elle avait été battue, à cause d'une « pièce de quatre francs » qui manquait au compte de l'homme. Elle les remit en pleurant à Marceline et dit:

— J' voulais faire le billet de cent francs pour lui acheter un biau costume.

Marceline, quoique bien plus riche que sa mère, n'osa pas refuser. Et les deux femmes s'embrassèrent et parlèrent de lui longuement. Marceline promit de lui remettre l'argent de sa mère le premier. A onze et demie, elle partait pour la gare, et la mère eut un redoublement de chagrin.

— Ah! embrasse-le ben, ben fort, mon pauv' Firmin!

Et elle s'en retourna aux champs, pour ne pas perdre sa demi-journée,

Marceline ne sentit même pas à quel point on aimait égoïstement son frère, l'*homme*; car ni son père ni sa mère ne l'avaient remerciée. Les filles doivent se dévouer aux garçons! Trop heureuse de pouvoir le faire! Elle oubliait presque le but dans lequel elle avait amassé son petit trésor. Elle n'aurait plus d'économies, plus de dot; mais elle aurait rendu service à Firmin et à Césaire. Plus elle réfléchissait, et plus elle sentait qu'il n'y avait pas seulement cette maladie, mais quelque danger suspendu sur la tête de Césaire aussi bien que sur celle de Firmin, les deux êtres qui étaient toute sa vie. Chez ses parents, l'affection avait été forcément atrophiée par leurs rudes travaux, leur existence de privations. Oh! qu'il lui tardait d'être à Paris pour connaître et conjurer le malheur qui menaçait ses deux amours!

(A suivre.)

le moment, assez maigre pour les protégés, le pays ayant, au point de vue du tarif, de grands approvisionnements. Il a, par exemple, importé de la laine brute pour une année, et, en même temps, des lainages suffisants pour la même période. Le résultat le plus notable pour le moment sera de pousser les pays étrangers à des représailles.

Les journaux américains *The World*, *times* et *Herald*, dénoncent le nouveau tarif. Les produits alimentaires et les étoffes subissent une augmentation de taxe. Les nouveautés sont surtout frappées de droits extraordinaires. Les monopolistes sont dans la joie. Les *trusts*, et surtout celui des sucres, sont en hausse. Le journal *The World* conclut: « C'est un tarif en faveur des trusts, des monopoles et des électeurs protectionnistes. Il n'a pas en vue le bien public, mais celui de quelques particuliers; c'est un tarif de vol et la protection des monopoles. »

Le *Times* termine ainsi son appréciation du nouveau tarif: « Il arrêtera l'essor du commerce extérieur des Etats-Unis. Le pouvoir exercé par le trust des sucres deviendra un danger social, et sera fatal au protectionnisme. Le mouvement socialiste et Bryaniste se recrutera des mécontents, victimes du tarif, et provoquera un esprit de désordre et de révolution. »

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Le Hâvre, port franc. — Prenant en considération le tort que font au commerce hâvrais les vastes entrepôts de marchandises dans les ports libres de Hambourg et de Brême, sans parler de Liverpool, Anvers et Gênes, la chambre syndicale des commerçants réunis du Hâvre a émis le vœu que ce port fût transformé en port franc. Alors, dit-elle, la manutention des marchandises s'y faisant librement sans les entraves de la douane, qui ne percevrait les droits qu'à la sortie de la marchandise des barrières du port, faciliterait le trafic, les transactions commerciales et le mouvement maritime.

Les chevaux s'en vont. — Voilà un demi-siècle qu'on prédit, à chaque nouvelle invention véhiculaire, que le nombre des chevaux va diminuer.

La vieille prédiction serait-elle enfin à la veille de s'accomplir? A Berlin, on vient de constater pour la première fois, à l'hôtel de ville, un sensible recul dans le nombre des fiacres. Il est tombé de 7,876 à 7,650. Les cochers disent que c'est la faute du vélocipède.

Angiolillo. — On écrit de Foggia au *Secolo* :

J'ai connu personnellement Angiolillo, qui vient de s'acquérir une si funeste célébrité en Espagne, en assassinant Canovas del Castillo. En 1895, il était employé à l'imprimerie de Domenico Passarelli, à Foggia, où s'imprimait mon journal. Fils d'un brave ouvrier tailleur de la ville, il avait reçu une bonne éducation. Appelé au service militaire, il en revint plus convaincu que jamais de la vérité des principes anarchiques qu'il avait déjà eus en y entrant. Au régiment, il se montra assez mauvais soldat et fut envoyé aux compagnies de discipline. Revenu à Foggia, son temps de service terminé, il entra à l'imprimerie comme typographe, et travailla avec assiduité et intelligence; mais il s'occupait beaucoup de politique locale et discutait souvent avec ses camarades les questions du jour. Un beau jour, le 26 juillet 1895, il fut surpris mettant à la poste un imprimé subversif adressé aux ouvriers à l'occasion des élections administratives. Arrêté et jugé à Lucera, il fut condamné à 18 mois de réclusion; sa peine finie, on lui assigna comme domicile forcé la colonie de Tremiti, mais il disparut sans s'y rendre. Depuis lors, on ne sut plus rien de précis sur lui. On le disait tantôt à Marseille, tantôt à Londres, tantôt à Paris ou à Barcelone.

Mais pendant ses pérégrinations, il avait toujours recours à sa famille pour demander de l'argent qu'il se faisait envoyer au nom de Joseph Santo. Dernièrement ses parents avaient dû, à grande peine, lui envoyer 300 francs qui, soi-disant, devaient lui servir de cautionnement pour un modeste emploi à Madrid. Angiolillo a, à Foggia, son père, sa mère, deux sœurs et deux frères; tous sont honnêtes et bien vus de tout le monde.

L'abus du vélo. — Le prince Pouk-Kwang Soh, président du conseil privé de Corée et envoyé spécial de ce pays aux fêtes du jubilé de la reine d'Angleterre, est mort à Washington d'une phtisie galopante attribuée à l'abus de la bicyclette.

NOUVELLES SUISSES

Rachat. — La décision de la commission au sujet de l'article 2, désignée comme postulat Curti, n'a pas été une proposition individuelle, mais une sorte de résultante de propositions antérieures formulées par d'autres membres de la commission, en particulier par M. Geilinger. M. Comtesse avait recommandé par des arguments sérieux le rachat du Jura-Neuchâtelois, M. Favon celui du Vollandes-Annemasse. C'est alors que M. Geilinger déclara que, si le nombre des lignes pour lequel le rachat était demandé augmentait de la sorte, il faudrait y comprendre aussi la Tœssthalbahn, qui avait autant de droits que les autres à un rachat. M. Benzinger avait proposé de tenir compte également de la ligne du Sud-Est; M. Curti avait fait la même proposition pour le Toggenbourg et Ryken, mentionnant aussi le chemin de fer des Grisons.

On a reconnu alors la nécessité de placer la question sur un terrain général et de demander au Conseil fédéral un rapport sur l'ensemble de la question en ajournant toute décision matérielle.

Congrès israélite. — Un congrès israélite, qui doit durer trois jours, aura lieu à Bâle à la fin de ce mois. S'il faut en croire les journaux, on y débattra la question de la création d'un Etat juif en Palestine.

Emigration. — Le nombre des émigrants va toujours diminuant pour la Suisse. En juillet 1897, il en est parti 143 (1896: 222), de janvier à la fin de juillet 1,306 (pour 1896, dans le même espace de temps: 1,837).

ZURICH. — Le Conseil municipal de la ville de Zurich n'a absolument rien à se reprocher sous le rapport de la galanterie. En train d'élaborer ces jours-ci un règlement relatif à la circulation des tramways, il a introduit dans le projet un article accordant aux femmes un droit de priorité sur les places de l'intérieur des voitures.

BERNE. — La famille Bangerter, de Lyss, était en fête dimanche dernier. Les vieux parents célébraient ce jour-là leurs noces d'or; leur fils aîné, M. le conseiller national Bangerter, de Langenthal, fêtait ses noces d'argent, tandis que le fils cadet se fiançait.

— Il y a quelque temps, la commission d'inspection des pressions à bière faisait condamner à 400 fr. d'amende un restaurateur de la ville de Berne pour mauvais entretien de ses appareils à servir les clients. Le restaurateur eut le tort de recourir contre ce prononcé, car la Chambre de police bernoise vient de porter l'amende à 500 fr., et d'ordonner la publication du jugement.

— Le tronçon Spiez-Erlenbach a été livré samedi à la circulation. Cet événement a été fêté par la population du Bas-Simmenthal, et le premier train a été accueilli avec enthousiasme à OErg et à Erlenbach.

FRIBOURG. — Une dépêche de Fribourg aux *Basler Nachrichten* racontait que M. Schwarz, pasteur protestant à Fribourg, avait refusé de laisser enterrer dans le cimetière protestant un enfant de cinq mois. Il aurait objecté au père, « un Suisse allemand », dit la dépêche, que l'enfant n'avait pas été baptisé et que l'enterrement ne pouvait en tout cas avoir lieu que la nuit. (!?)

« En effet, dit la dépêche, le 9 août, tard dans la soirée, le petit cadavre fut cherché par le marguiller et emporté sans que personne ne l'accompagnât et enterré le mardi matin, sans avis préalable et sans tambour ni trompette. »

Une dépêche de Berne annonce que le département fédéral de justice et police a immédiatement ordonné une enquête.

Le président du conseil de la paroisse réformée de Fribourg, M. J. Schoch, et le secrétaire, M. Helfer, adressent aux *Basler Nachrichten* la lettre suivante:

« Le pasteur de notre paroisse réformée de Fribourg n'a pas à décider si un enterrement religieux doit avoir lieu ou non. Il doit se tenir au règlement d'après lequel des enfants non baptisés ne doivent pas être enterrés religieusement. Notre pasteur a donc agi correctement. Il n'a pas manqué non plus aux devoirs de la charité. Il s'est rendu dans la maison de deuil, il a longuement parlé aux parents et prié avec eux auprès du lit du bébé mort. Notre pasteur n'est nullement un homme intolérant. »

« Nous ne doutons pas, observe la *Gazette de Lausanne*, que M. le pasteur Schwarz n'ait rempli tous ses devoirs, mais la paroisse protestante de Fribourg nous paraît avoir un règlement bien mal inspiré. Refuser un enterrement religieux à un bébé de cinq mois parce qu'il n'a pas été baptisé nous paraît d'un formalisme bien étroit. »

TESSIN. — Sur le rapport du délégué fédéral Dufour, le Conseil d'Etat a ordonné l'inspection, au point de vue phylloxérique, de tout le vignoble du canton, à partir du 30 août.

VAUD. — Vendredi est venu devant la cour de cassation pénale le recours d'un vélocipédiste de Lausanne contre une décision de la municipalité de Lutry lui infligeant une amende pour avoir refusé de mettre pied à terre dans la traversée de la ville.

On sait que la loi de 1876 statue que, pour être exécutoire, un règlement municipal doit avoir été adopté par le Conseil général ou municipal et approuvé par le Conseil d'Etat. Or l'arrêté ici visé du Conseil municipal de Lutry n'avait pas obtenu cette approbation. Après une longue et intéressante délibération, le recours du vélocipédiste a été admis à l'unanimité. L'amende a été révoquée et les frais ont été mis à la charge de l'Etat.

Donc, jusqu'à nouvel ordre, le règlement de la municipalité de Lutry est nul et non avenu; les vélocipédistes ont le droit de traverser la ville sans mettre pied à terre.

— La semaine dernière, une demoiselle étrangère, en séjour à Rossinières, faisait une course en vélo lorsqu'elle rencontra un char chargé de dix quintaux. Un faux mouvement la précipita sur le cheval, le vélo se renversa, la personne tomba sous le véhicule, dont deux roues lui passèrent sur la taille, qu'elle avait très fine, du reste. Relevée évanouie, la malheureuse cycliste n'avait, par un bonheur miraculeux, aucune blessure grave : son corset l'avait sauvée.

C'est là, probablement, le seul point qu'on relèvera jamais en faveur du corset.

CANTON DE NEUCHATEL

Encouragement à l'épargne. — A la suite des examens professionnels qui ont eu lieu dans le canton de Neuchâtel en juin et juillet, l'inspectorat des apprentissages a versé, à titre de primes et d'encouragement aux apprentis qui lui en ont manifesté le désir, une somme totale de 571 fr. 20 dans quatorze des agences de la Caisse d'épargne de Neuchâtel.

Les dépôts créés par le service cantonal des apprentissages sont administrés par lui jusqu'à la majorité des bénéficiaires en ce sens que les apprentis peuvent faire de nouveaux dépôts mais non retirer leur argent sans autorisation.

Expertises des pâturages neuchâtelois. — MM. G. Favre-Jacot, Louis Brunner et Eug. Berthoud ont obtenu, en subside pour estivage de poulains : le premier, 600 fr. pour 8 poulains, pâturage de Son Martel; le deuxième, 526 francs 50 pour 9 poulains, pâturage de de la Chaux-du-Milieu; le troisième, 981 fr. 75 pour 17 poulains, pâturage des Charbonnières.

Région des lacs. — On écrit du Vully à la *Suisse libérale* :

Dimanche, vers trois heures de l'après-midi, un jeune homme de seize ans, domestique de M. Vuillième, à Sallavaux, s'est noyé en se baignant dans le lac de Morat, près de l'embouchure de la Broye. Malgré d'actives recherches, le corps n'a pas encore été retrouvé. Il aura probablement été entraîné par le courant de la rivière.

Colombier. — Le bataillon 19 est entré en caserne aujourd'hui pour son cours de répétition de 18 jours.

Cortaillod. (*Corr.*) — Hier matin, 8 h. 3/4, un incendie a consumé une grange appartenant, à M. Renaud, au Petit-Cortaillod. Les maisons voisines ont pû être préservées. Les pompes de Colombier, Bôle, Boudry et Cortaillod se trouvaient sur les lieux. Le sinistre est attribué à l'explosion d'une lanterne d'écurie.

Chaux-de-Fonds. — Samedi, à 9 h. 1/4, dit le *Neuchâtelois*, un commencement d'incendie s'est déclaré dans l'immeuble portant le n° 8 de la rue du Four. Le feu a pris naissance dans une caisse à bois. Toute la boiserie de la cuisine a été carbonisée. On attribue la cause de l'incendie à l'imprudence d'un jeune homme qui aurait renversé une lampe en voulant l'allumer. Les dégâts sont insignifiants.

— En revenant, dimanche soir, de la fête champêtre organisée par les Armes-Réunies, quelques jeunes gens qui avaient voulu monter sur un char en marche ont été bousculés et renversés, et l'un d'eux, M. R., monteur de boîtes, s'est cassé une jambe en tombant.

— Le championnat du Vélo-Club de la Chaux-de-Fonds a été couru dimanche. Le vainqueur est M. Alphonse Mairot, qui a mis 1 h. 7 m. 37 s. pour les 33 kil. 340 mètres du parcours, battant son record de l'an dernier (1 h. 11 m.).

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 16 août.

Le bulletin rédigé par les médecins du prince Henri d'Orléans constate que la nuit a été calme et que l'état du prince continue à être satisfaisant.

Les témoins du général Albertone ont informé les témoins du prince Henri qu'en présence du duel d'hier, le général Albertone se désistait et considérait l'affaire comme terminée.

Rome, 16 août.

Dans les milieux militaires, on estime que l'incident provoqué par le prince d'Orléans est désormais clos et qu'il convient d'abandonner toute idée de nouvelles rencontres, personne n'étant plus qualifié désormais, après l'initiative prise par le comte de Turin, pour demander raison au nom de l'armée italienne des articles publiés par le prince Henri d'Orléans.

Bien que le comte de Turin ait agi de son propre mouvement, on est unanime à reconnaître que seul, de tous les membres de la famille royale, il était en situation d'envoyer des témoins au prince Henri. Le prince de Naples, héritier de la couronne, pas plus que le duc d'Aoste, mari de la cousine germaine du prince, ne pouvaient intervenir.

La conduite du comte de Turin est aujourd'hui hautement approuvée et partout on est unanime à reconnaître que, dans les conditions où l'affaire se présentait, nul n'était mieux qualifié que lui pour défendre l'honneur de l'armée italienne.

Londres, 16 août.

Une dépêche de Bombay dit qu'à la suite du rassemblement de renforts importants à la frontière, une grande activité militaire règne aux Indes. Les lignes de chemins de fer sont presque exclusivement occupées au transport de troupes.

Dresde, 16 août.

Hier soir, un petit vapeur à hélice, faisant le service entre les deux rives de l'Elbe et surchargé de passagers, a chaviré à la suite des vagues produites par un gros vapeur. On a constaté jusqu'à présent la disparition de 7 personnes sur environ 50 voyageurs qui se trouvaient à bord.

Madrid, 16 août.

M. Sagasta insiste sur la nécessité de maintenir le cabinet conservateur au pouvoir, sous la présidence du général Azcarraga.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la *Feuille d'Avis*)

Fribourg, 16 août.

Aujourd'hui s'est ouvert à Fribourg le 4me congrès scientifique international des catholiques. La première séance a eu lieu dans le pavillon du Collège Saint-Michel, environ 500 participants y assistaient. Sur l'estrade avaient pris place: Mgr Déruaz, président d'honneur; M. Python, 2me président d'honneur; Mgr Haas, évêque de Bâle; Mgr Molo, administrateur du Tessin; Mgr Schmitz, évêque auxiliaire de Cologne; Mgr Jaquet, évêque de Jassy; Mgr O'Callagham, archevêque anglais.

Mgr Déruaz a prononcé le discours d'ouverture. Il a remercié le congrès d'avoir choisi Fribourg pour y siéger, voyant dans ce fait une marque précieuse de sympathie pour la jeune Université de cette ville. — Le congrès a pour but de démontrer qu'il n'y a pas divorce entre la foi et la science et que l'Eglise ne craint pas la lumière.

Le Dr Sturm, professeur à l'Université de Fribourg, président du comité d'organisation, a souhaité ensuite la bienvenue aux membres du congrès. Il a constaté que l'œuvre du congrès a reçu 2600 adhésions des différentes parties du monde et a exprimé le vœu que cette quatrième réunion soit une démonstration du zèle des catholiques pour les progrès de la science.

M. Kirsch, secrétaire général du Comité d'organisation et professeur à l'Université de Fribourg, a rappelé les encouragements que l'œuvre du congrès a reçus de la part du souverain pontife et de l'épiscopat suisse, ainsi que l'appui que le gouvernement de Fribourg a prêté aux organisateurs du congrès; il a enfin rappelé le souvenir des initiateurs de l'œuvre.

On passe ensuite à la nomination du bureau.

Le baron Dr Hertlingen, député au Reichstag, conseiller à la cour de Bavière et professeur à l'Université catholique de Munich, est élu président. Il remercie de l'honneur qui lui est fait, le reportant sur la société de Gœrres qu'il a le privilège de diriger depuis 25 ans. Les vice-présidents, au nombre de vingt, sont choisis parmi les notabilités des divers pays représentés.

Lucerne, 16 août.

Quatre jeunes gens de Weggis, âgés de 20 à 22 ans, ont fait dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit, une promenade en bateau à Obermatt. Repartis vers 3 heures du matin, après de trop copieuses libations, ils étaient encore à peu de distance d'Obermatt lorsque leur embarcation a chaviré. Trois d'entre eux se sont noyés.

Paris, 16 août.

La session des Conseils généraux s'est ouverte dans le plus grand calme. La plupart des présidents sortant de charge ont été réélus. Dans quelques départements les présidents ont exprimé leur satisfaction patriotique du voyage de M. Faure en Russie.

Simla, 16 août.

L'émir d'Afghanistan a lancé un firman interdisant à ses sujets de se joindre aux rebelles de Hadda près Peschawer.

Epinal, 17 août.

Au conseil général des Vosges, M. Méline a hautement affirmé la politique républicaine contre le socialisme.

Hambourg, 17 août.

Le congrès international de la paix a voté une résolution contre les duels et les *mensur* (absurdes exercices de charcuterie humaine à la rapière des étudiants allemands. — *Réd.*)

Francfort, 17 août.

On télégraphie de Budapest à la *Gazette de Francfort* qu'à Leutschau la gendarmerie, intervenue dans une émeute ouvrière, a dû faire usage de ses armes. Il y a eu 13 manifestants grièvement blessés, dont 4 ont déjà succombé à leurs blessures.

Amsterdam, 17 août.

Le roi de Siam arrivera ici le 6 septembre.

Madrid, 17 août.

D'après une dépêche de Cuba, 202 insurgés ont été tués dans les récentes rencontres et 700 ont fait leur soumission; 20 Espagnols ont été tués et 150 blessés.

AVIS TARDIFS

GRANDE
Brasserie de la Métropole

CE SOIR, à 8 heures
GRAND CONCERT
donné par la célèbre troupe
VICTORIA

M. Saïd Bourdwan, malabriste-équilibriste indien de S. A. M.
Abdul-Hamid-Kahn, artiste impérial des jeux chinois et japonais, pigeons dressés, etc., etc.
Mme Victoria, chanteuse de genre du Casino de l'Espérance de Genève.
M. Wolfers, comique grime dans son nouveau répertoire. 7939

Bourse de Genève, du 16 août 1897

Actions		*Obligations*	
Central-Suisse	685.—	5% fèd. ch. de f.	—.—
Jura-Simplon.	174.50	3 1/2 fédéral 87.	106.—
Id. priv.	—.—	3% Gen. à lots.	109.50
Id. bons	14.50	Jura-S., 3 1/2 %	507.75
N-E Suis. anc.	560.—	Franco Suisse	495.—
St-Gothard . .	760.—	N.-E.Suis. 4%	509.75
Union-S. anc.	410.—	Lomb. anc. 3%	388.50
Bque Commerce	1005.—	Mérid. ital. 3%	310.—
Union fin. gen.	680.—	Prior. otto. 4%	—.—
Parts de Sétif.	190.—	Serbe . . 4%	332.—
Alpines	—.—	Douan. ott. 5%	481.—

		Demandé	Offert
Changes à Genève	France	100.16	100.22
	Italie	94.50	95.50
	Londres. . . .	25.22	25.26
	Allemagne . .	123.70	123.85
	Vienne	210.25	211.—

Cote de l'argt fin en gren. en Suisse, fr. 99.— le kil.

Genève 16 août. Esc. Banq. du Com. 3 1/2 %

Bourse de Paris, du 16 août 1897
(Cours de clôture)

3% Français.	105.—	Crédit foncier	684.—
Italien 5 % . .	94.42	Créd. lyonnais	789.—
Rus. Orien. 4%	67.10	Suez.	3255.—
Russe 1891, 3%	95.80	Chem. Autric.	748.—
Ext. Esp. 4 %	62.—	Ch. Lombards	—.—
Tabacs portgs.	—.—	Ch. Méridion.	670.—
Turc 4 % . . .	22.45	Ch. Nord-Esp.	78.—
Actions		Ch Saragosse	131.—
Bq. de France.	3725.—	Banque ottom.	593.—
Bq. de Paris.	864.—	Rio-Tinto . .	580.—
Comptoir nat.	—.—	Chartered . .	92.—

Banque Cantonale Neuchâteloise

Nous sommes **vendeurs** d'obligations :

3 1/2 % Commune de Noiraigue 1897, de 500 fr., inconvertissables jusqu'en 1902, à . . 100.— et int.
3 1/2 % Ville de Zurich 1896, de 500 fr., inconvertissables jusqu'en 1901, à . . . . . 100.50 »
3 1/2 % Ville de Bienne 1897, de 500 fr., inconv. jusq. 1910, à 100.— »
3 % Ville de Berne 1897, de 500 fr., inconv. jusq 1911, à 95.50 »
3 1/2 % Nord-Est-Suisse 1897, de 1000 fr., inconv. jusqu'en 1912, jouis. 31 août 1897, à 100.50 m. int.
3 1/2 % Hypoth Régional Neuchâtel-Cortaillod-Boudry, de 500 fr., inconvertissables jusqu'en 1902, à . . . . . 100.— et int.
4 % Banque pour valeurs de transports à Bâle, Série C., de 1000 fr., inconvertissables jusqu'en 1901, à . . . . . 100.60 »
4 % Banque pour entreprises électriques, à Zurich, de 1000 fr., rembours. à 1030 fr., par tirages de 1901 à 1935, inconvertissables jusqu'au 1er octobre 1901, à . . . . 101 50 »
4 % Société suisse d'industrie électrique, à Bâle, de 1000 fr. dont le remboursement peut être dénoncé par la Société jusqu'en 1902 à 1010 fr., ou après cette date au pair, à 100.25 »
3 1/2 % Rente d'Autr., exempte d'impôt, de 200 et 2000 kr., à 93.70 » (Couronnes à 105.40)
4 % Chemins de fer Rjäsan-Uralsk, avec la garantie absolue du gouvernement russe, de 500, 1000 et 2000 Marks, inconv. jusq. 1908, à 101.50 et int. (Marks à 123.80)
4 1/2 % Société anonyme des établissements Jules Perrenoud & Cie, à Cernier, de 500 fr., inconv. jusq. 1902, à 100.— et int.

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

IMPRIMERIE
H. WOLFRATH & Cie
éditeurs de la *Feuille d'Avis*

LIVRAISON A BREF DÉLAI
DE
FACTURES
DE TOUS FORMATS
EN-TÊTES DE LETTRES
Memorandums
Travail soigné. Prix modérés
TÉLÉPHONE

Imprimerie H. WOLFRATH & Cie